



HAL
open science

Introduction et place du maïs au Sahel occidental (Sénégal - Mauritanie)

Monique Chastanet

► **To cite this version:**

Monique Chastanet. Introduction et place du maïs au Sahel occidental (Sénégal - Mauritanie). Monique Chastanet (éd.). Plantes et paysages d'Afrique. Une histoire à explorer, Karthala-CRA, p. 251-282, 1998. halshs-00711217

HAL Id: halshs-00711217

<https://shs.hal.science/halshs-00711217v1>

Submitted on 22 Jun 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**INTRODUCTION ET PLACE DU MAÏS
AU SAHEL OCCIDENTAL
(SÉNÉGAL - MAURITANIE)¹**

Monique CHASTANET

Après son introduction au Sahel, le maïs n'a pas occupé la première place dans l'alimentation, comme ce fut le cas dans certaines régions d'Afrique humide². Il y a joué la fonction de culture de complément ou de soudure, ce qui constitue un rôle non négligeable dans une zone caractérisée, sur la longue durée, par une grande variabilité de la production agricole. J'envisagerai l'intégration en pays soninké de cette plante d'origine américaine, aussi bien dans l'agriculture et l'alimentation que dans le domaine culturel. Cette analyse concernera surtout les 19^e et 20^e siècles, même si certains aspects ont vraisemblablement peu changé depuis la mise en place de cette nouvelle culture.

L'introduction et la diffusion du maïs au Sahel occidental sont encore mal connues. L'étude que j'en propose part de deux régions soninké pour s'élargir à la vallée du Sénégal à la fin du 17^e et au 18^e siècle. Les

1 - Cet article doit beaucoup aux échanges que j'ai pu avoir avec J.L. Marchand et B. Clerget, agronomes au CIRAD, J. Berthaud, généticien à l'ORSTOM, J. Boulègue, historien au CRA-Université de Paris I, Ch. de Lespinay, historien au CRA, B. Rosenberger, historien à l'Université de Paris VIII, N. El Alaoui, anthropologue, M. Zaouit, historien, N. Louali-Raynal, linguiste à la MRASH de Lyon, M.P. Ferry, linguiste au CNRS, C. Pozdniakov, linguiste à St Pétersbourg (Russie), S. Chaker et L. Galland, linguistes à l'INALCO. D. Fofana, originaire de Bulli, m'a aidée à préciser certains points. J'exprime à tous mes remerciements.

2 - Voir en particulier Portères (1955 : 222). Dès le 18^e siècle le maïs a remplacé le sorgho sur la Côte-de-l'Or et la côte des Esclaves, tandis que le mil se maintenait en seconde position (JUHÉ-BEAULATON, 1990 : 187-188).

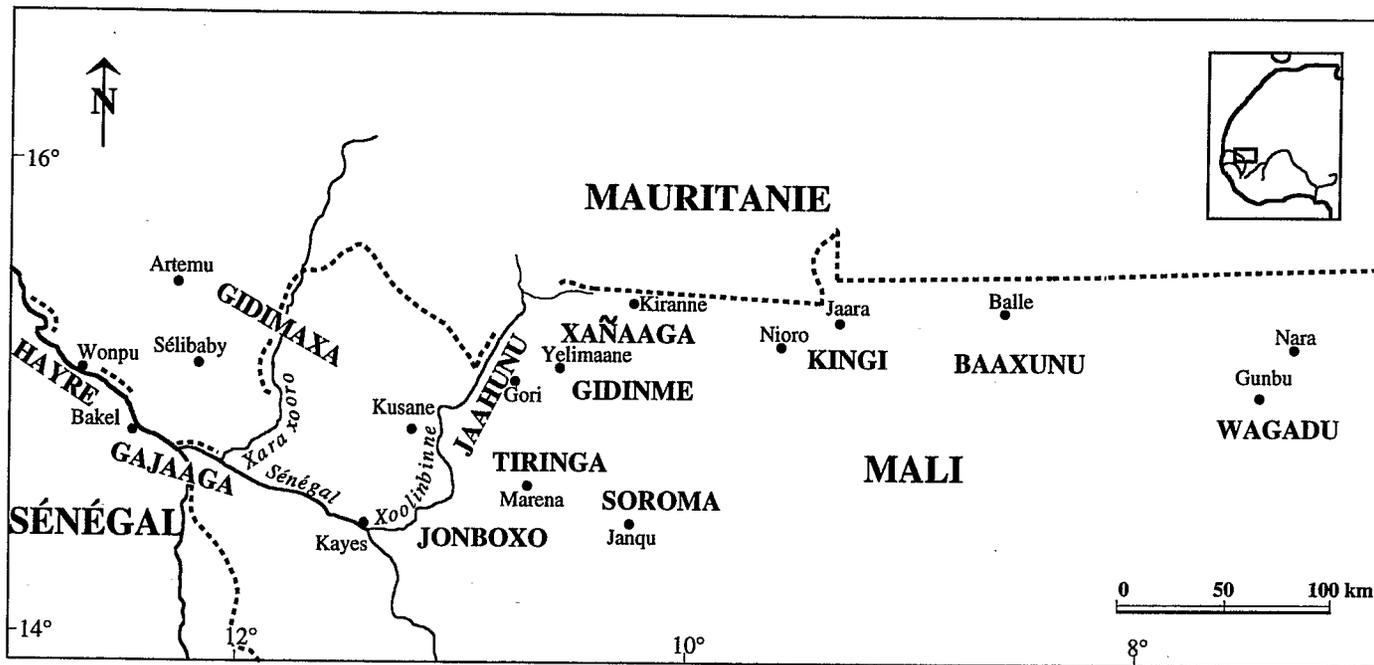


Figure 1 : Les anciens "pays" soninké (19^e-20^e siècles)

questions soulevées et les sources disponibles m'ont conduite à ce changement d'échelle mais j'ai essayé, dans cette démarche, de ne pas perdre de vue ce que m'a appris l'étude de cette plante dans une société donnée.

I - Le maïs en pays soninké

Tout en faisant référence à différents "pays" soninké³, je parlerai surtout de la partie sénégalaise de l'ancien État du Gajaaga et du Gidimaxa mauritanien (cf. fig. 1). Sur le plan climatique, la zone sahélienne se caractérise par une pluviométrie faible et surtout très variable dans l'espace et dans le temps. À titre indicatif, de 1920 à 1984, la moyenne des pluies à Bakel a été de 470 mm, avec pour valeurs extrêmes 870 mm en 1967 et 154 mm en 1984 (OLIVRY & CHASTANET, 1989 : 116 et 122). Pour s'adapter à ce milieu contraignant, les Soninké effectuent, en plus des cultures sous pluie, des cultures de décrue en contre-saison sur les rives du Sénégal et des cours d'eau temporaires.

Depuis les années 1970, des périmètres irrigués ont été créés, sur initiative locale ou étatique. Le riz et le maïs occupent ainsi une place plus importante dans la production⁴, sans pour autant remettre en cause les anciens systèmes de culture. La politique d'aménagement de la vallée du Sénégal, avec la construction de deux barrages, en aval et en amont, achevée à la fin des années 1980, a une toute autre portée. Un de ses objectifs est de régulariser le débit du fleuve et de généraliser les cultures irriguées. Le système fonctionne, si l'on peut dire, depuis 1990-1991. Des crues artificielles sont prévues mais les problèmes sont tels que les cultures de décrue sont devenues plus aléatoires qu'avant ! Dans cet

3 - Je traduis par là le terme soninké *jamaane* qui désigne les formations politiques précoloniales, celles-ci constituant encore des espaces de référence identitaire. Pour faciliter la lecture des termes soninké, voici comment prononcer certains caractères : *e*, pré ; *u*, pou ; *c*, t̄iare ; *g*, gare ; *h*, anglais *hat* ; *j*, dialogue ; *l* ou *ll*, balle ; *ñ*, panier ; *ŋ*, anglais *song* ; *q*, comme le qaf arabe ; *r*, roulé ; *s*, glace ; *t*, tante ; *w*, anglais *water* ; *x*, comme la jota espagnole. Les voyelles longues sont redoublées. J'utilise, pour les transcriptions, une police de caractères mise au point par O. Kyburz, anthropologue (Université de Paris X-Nanterre).

4 - Alors que l'État sénégalais et les organismes de développement ne prévoyaient que la culture du riz, les paysans ont imposé en plus la culture du maïs et du sorgho (ADAMS, 1985 : 165, 179, 185 ; DIEMER & HUIBERS, 1991 : 86, 91).

article, je ne parlerai que du système agricole ancien, avec ses récoltes d'hivernage et de contre-saison, et je ne ferai qu'évoquer les nouvelles habitudes alimentaires apparues ces dernières années, en liaison avec les migrations de travail et le développement des contacts avec l'extérieur.

1.1 - Le maïs dans l'agriculture et l'alimentation

1.1.1. Le maïs dans le système agricole

L'année agricole commence en mai, avec la préparation des champs d'hivernage. Les récoltes des cultures sous pluie ont lieu de septembre à novembre-décembre. Les cultures de décrue commencent en septembre-octobre et les récoltes s'échelonnent de janvier à mars-avril. Tout cela variant, bien sûr, selon les espèces et variétés cultivées et, chaque année, selon les conditions écologiques. Si les récoltes des années précédentes n'ont pas permis de constituer des réserves suffisantes, les villages peuvent connaître une période de soudure difficile en juillet-août, c'est-à-dire au moment où les travaux agricoles battent leur plein. C'est pourquoi les premières récoltes de septembre, de maïs en particulier, sont attendues avec impatience.

C'était du moins le cas jusqu'à ces dernières années. Avec l'émigration massive de la population masculine depuis la fin des années 1960 et le développement des cultures irriguées depuis le milieu des années 1970, les Soninké ont mis en place d'autres réponses au problème de la soudure. Cependant pour les familles qui n'ont pas de parent émigré en France ou dans un autre pays étranger, ni de parcelle dans un périmètre irrigué, la culture "traditionnelle" du maïs continue à jouer un rôle important.

Les différentes céréales cultivées en pays soninké, sans parler des cultures irriguées récentes, sont par ordre d'importance : le sorgho (*Sorghum bicolor* (L.) Moench), le mil (*Pennisetum glaucum* (L.) R. Br.), le maïs (*Zea mays* L.) et le riz pluvial⁵. On dispose des estimations suivantes pour le Gidimaxa mauritanier⁶ ; ces chiffres, qu'il faut bien sûr

5 - Des riz asiatiques (*Oryza sativa* L.) ont pu se mêler aux riz africains (*Oryza glaberrima* Steud.), voir Portères (1955 : 221).

6 - Saint-Père (1925 : 33) et service de l'Agriculture de Sélibaby, cité in Bradley et alii (1977 : 96).

considérer avec prudence, traduisent néanmoins une certaine continuité dans les choix cultureux :

Production agricole au Gidimaxa (Mauritanie) au 20^e siècle

	Années 1920	Années 1970
Sorgho et mil	14 000 ha (80,1 %)	80 % (70 % et 10 %)
Maïs	2 000 ha (11,4 %)	8 %
Arachide	1 000 ha (5,7 %)	6 %
Riz	400 ha (2,2 %)	4 %
Coton	42 ha (0,2 %)	---
Indigo	32 ha	---
Haricots	10 ha	confondus avec les céréales

Il existe différentes variétés de mil et de sorgho, dont le cycle végétatif dure de trois à six mois environ. Le maïs compte parmi les céréales les plus hâtives : c'est sans doute ce qui a favorisé son adoption dans une zone climatique où se pose avec récurrence le problème de la soudure. C'est en tout cas ce que mettent en avant aujourd'hui encore les cultivateurs soninké : ils en parlent, en effet, comme de la céréale "qui mûrit la première", *fanan moye*.

Les Soninké distinguent deux "sortes" de maïs⁷, dont le cycle végétatif et la morphologie diffèrent sensiblement. Le plus hâtif peut être récolté au bout de cinquante à soixante jours en épis frais et trois ou quatre semaines après en grain sec. Le maïs se dit *makka* en soninké, j'y reviendrai, mais l'appellation de ces deux maïs varie beaucoup d'un "pays" à l'autre et, pour un même *jamaane*, d'une source à l'autre : au Gidimaxa, "Dokhoroné", (sans doute *duxorone*, de *xoro*, grandir, ce terme désignant un maïs hâtif⁸), et "maka koré" (*makka xoore*), grand maïs, selon Colombani (1912 : 106-109) ; *dunbe*, rouge, et un autre dont les auteurs ignorent le nom, selon Bradley et alii (1977 : 68 et 143). Pour le

7 - On distingue différentes "races" et "variétés" de maïs en culture traditionnelle. Dans les années 1970, des formes améliorées, "hybrides" et "variétés composites", ont été introduites dans les périmètres irrigués de la vallée du Sénégal. La variété Early Thai, proche du maïs de la région, a été largement diffusée (CLERGET, 1988 : 26-30). Peut-être en retrouve-t-on aujourd'hui en culture non irriguée. Pour ma part, ne pouvant m'appuyer sur des identifications botaniques, je parlerai simplement de "sortes" de maïs.

8 - Précision de D. Fofana.

Jaahunu, Pollet et Winter (1971 : 95) indiquent les termes *koytane* et *salaba*, sans les traduire. En ce qui concerne le Gajaaga, j'y ai relevé deux termes, *makka* et *sata makka*, qui désigneraient respectivement un maïs "jaune" et un maïs "blanc"⁹.

Quant aux couleurs du maïs précisément, d'après mes enquêtes et divers témoignages sur le pays soninké et d'autres régions sahéliennes¹⁰, elles vont du blanc au "rouge ponceau", en passant par le jaune et le doré ! Peut-on y voir les indices d'une évolution végétale et même d'une sélection, ou bien plutôt la difficile mise en rapport de systèmes de couleurs différents, en français et dans les langues africaines ? En pays soninké, comme dans la plupart des régions sahéliennes, il y a trois couleurs de base, le noir, le rouge et le blanc, qui ont des appellations spécifiques. Quant aux autres, il en existe toute une gamme en rapport avec des éléments de la nature. Ainsi les expressions "peau de perroquet", *ceero fate*, et "semblable à une feuille fraîche", *dere xayen xawora*, désignent-elles différentes nuances de vert. Quant à l'"eau de maïs", *makka ji*, c'est un jaune parmi d'autres. Par ailleurs, on trouve parfois des épis de maïs de plusieurs couleurs qu'on donne aux petites filles. Celles-ci les portent sur le dos comme des poupées : de là vient sans doute leur nom d'"enfant du maïs", *makka renme*¹¹.

En pays soninké, les rendements du maïs sont supérieurs à ceux du mil ou du sorgho mais seulement lorsque certaines conditions sont réunies. C'est en effet une plante exigeante en eau, qui a besoin de fumure et d'un

9 - Yaafera, 29/4/1983. Personnellement, je n'ai vu que du maïs "jaune", qu'on m'a dit apprécier même si l'on préfère généralement les céréales blanches. On en a sans doute cultivé aussi d'une autre couleur mais, ces dernières années, la forte émigration masculine et les périodes de sécheresse ont provoqué un recul de la diversification des cultures.

10 - En plus des sources citées dans le paragraphe précédent, voir le "Rapport sur les perspectives de développement au Sénégal" (1960 : 1-4/3) pour le Gajaaga, Monteil (1915 : 57) pour le Xaaso, Raffanel (1856, II : 413-415) pour le Kaarta et Binger (1892, II : 2-4) pour le Gourounsi.

11 - D. Fofana. On trouve ce genre d'épis, dont les couleurs multiples sont liées à la présence de gènes récessifs, dans les maïs précoces des Caraïbes, du Sahel et des savanes africaines (J.L. Marchand, communication orale). Au 17^e siècle, dans le golfe de Guinée et plus précisément sur la Côte-de-l'Or, De Marees et Muller ont observé des épis de maïs ayant des grains de plusieurs couleurs (cités in JUHÉ-BEAULATON, 1990 : 180-181). Les maïs du Brésil ont-ils ce genre d'épis multicolores ou bien s'agit-il de témoins d'une introduction du maïs des Antilles par les Portugais à partir de São Tomé (sur ce point, voir *supra* chap. 3) ?

sol bien préparé (ROUANET, 1984 : 54 et 62). On effectue deux cultures de maïs, en hivernage et en décrue (CHASTANET, 1984) :

- en hivernage, sur les sols argileux ou dans les bas-fonds qui retiennent l'humidité. C'est également possible sur des sols argilo-sableux ou même sableux ayant reçu une fumure animale, mais celle-ci est plus ou moins abandonnée aujourd'hui à cause de la sécheresse ;

- en décrue, sur les sols argilo-limoneux des berges du fleuve ou des marigots, les *falo*. Les cuvettes de décantation, *kollanga*, sont réservées généralement au sorgho mais au village de Muderer (Gajaaga), qui en possède beaucoup, on y cultive aussi du maïs¹². Pour que la culture soit bonne, il faut que l'inondation des berges du fleuve dure quatre mois¹³. En 1984, l'inondation n'ayant duré que deux mois, on a semé peu de maïs sur les *falo*.

Certains facteurs limitent cette culture. Le premier, de nature agronomique, concerne les champs de maïs d'hivernage qui peuvent être inondés lors d'une forte crue du fleuve, l'eau pénétrant dans l'intérieur des terres par le lit des cours d'eau temporaires, d'aval en amont. Si l'eau se retire rapidement, le maïs est sauvé mais si l'inondation dure un certain temps, l'eau asphyxie les racines et le fait pourrir¹⁴. En 1922, année humide "exceptionnellement riche en céréales", le maïs a beaucoup souffert de l'inondation¹⁵. Autre problème, d'ordre foncier celui-là : certaines terres qui se prêtent particulièrement à la culture du maïs, *foonde*¹⁶ en hivernage et *falo* en contre-saison, sont détenues par les lignages dirigeants, les autres familles n'ayant accès qu'aux parcelles qui leur sont concédées temporairement.

Les techniques culturales sont identiques en décrue pour toutes les céréales (on dépose les graines dans des poquets creusés dans la terre humide), mais il existe des différences en culture sous pluie. Tandis qu'on sème le mil et le sorgho après une forte pluie ou bien à sec, la graine pouvant germer si une pluie survient une dizaine de jours après,

12 - Muderer, 27/1/1982.

13 - Yaafera, 3/2/1984.

14 - Je dois cette précision à J.L. Marchand. D'après mes enquêtes, on attribue la pourriture du maïs à l'élévation de la température de l'eau.

15 - ANS, 2G22-26, rapport de novembre 1922.

16 - Il s'agit des levées de terre qui bordent le lit mineur du Sénégal.

on sème toujours le maïs après la pluie. Comme le mil et le sorgho, le maïs est généralement cultivé en association avec des haricots ou du coton, en hivernage, des haricots et différentes plantes utilisées pour la sauce, en décrue.

Voyons enfin qui le cultive. Au Gajaaga et au Gidimaxa, c'est surtout une culture masculine mais les femmes en font venir sur certaines terres, jardins de berge ou sols bien fumés par le bétail et proches d'un point d'eau. Au Jaahunu, hommes et femmes le cultivent également (POLLET & WINTER, 1971 : 396). En outre depuis les années 1970, du fait de l'émigration masculine, les femmes participent davantage à la production de céréales, en plus de leurs cultures d'arachide et de condiments. (CHASTANET, 1984 : 454). Il faut noter aussi que les choix culturaux diffèrent beaucoup selon les villages, en fonction de la diversité des terroirs et de la variabilité des conditions climatiques à petite échelle. Ainsi en 1984, au Gidimaxa, on ne cultivait plus de maïs depuis quelques années à Genmu et à Saabusire, car il séchait sur pied. En revanche, on en cultivait dans la plupart des autres villages de la région. La même année à Yaafera, au Gajaaga, le maïs cultivé en hivernage sur *foonde* avait séché sur pied tandis que d'autres cultures de maïs étaient prometteuses.

1.1.2. Le maïs, aliment d'appoint ou de soudure

En temps de suffisance, c'est le mil et le sorgho qui, jusqu'à ces dernières années, constituaient la céréale de base : sous forme de bouillie le matin, de pâte accompagnée d'une sauce en milieu de journée et de couscous, également accompagné d'une sauce, le soir. Le riz, cultivé en petites quantités par les femmes, était considéré comme une nourriture de fête. Actuellement, mil et sorgho sont concurrencés par le pain de blé le matin et surtout par le riz à "midi", mais il s'agit dans ce cas du riz acheté dans le commerce ou cultivé dans les périmètres irrigués.

Quant au maïs, on le consomme en épis frais ou en grain sec. On mange les épis frais grillés, *makka buyinte*, ou bouillis, *makka soronte*. Actuellement ils sont le plus souvent consommés en dehors des principaux repas, en guise de "friandise". Mais, pendant longtemps, ils ont dû certaines années constituer l'essentiel de la nourriture au moment des premières récoltes. Lorsque les épis sont secs, ils sont égrenés et les

grains sont bouillis avec du sel, *makka bojunge*. C'est un plat très simple et rapide à préparer, qui constitue l'ordinaire des *taalibe* ; on le consomme aussi pendant les travaux d'hivernage en plus des principaux repas, plus substantiels. On peut faire également des préparations plus élaborées, à partir de brisures ou de farine : des bouillies, *sonbi* ou *fonde*¹⁷, de la pâte, *suure*, et du couscous, *futo* ; toutefois ces plats sont le plus souvent composés de mil ou de sorgho.

En cas de disette, on peut manger les épis de maïs cueillis avant maturité : on enlève les grains avec un couteau, on les pile et on les fait cuire dans de l'eau jusqu'à former une pâte épaisse, *suure*, qu'on accompagne de lait si on en a les moyens. Cela ne rend pas malade, m'a-t-on affirmé. La même préparation n'est pas possible avec le mil ou le sorgho¹⁸, bien qu'il en existe qu'on peut manger cru, par goût ou par nécessité¹⁹. Comme dans la plupart des sociétés qui doivent affronter des pénuries récurrentes, on s'efforce également, par ce maintien d'un modèle alimentaire, de préserver une apparence de normalité, (CHASTANET, 1991 : 262-263).

Le maïs occupe une place identique sur le plan agricole et alimentaire dans d'autres sociétés sahéliennes. C'est le cas de trois régions voisines, la moyenne vallée du Sénégal, le Ferlo sénégalais et le Xaaso (Mali)²⁰, ainsi que d'une région plus lointaine, chez les Arabes sédentaires du Tchad (CRÉAC'H, 1993 : 40, 154 et 155).

1.1.3. Maïs, "richesse" et "pauvreté"

En pays soninké, sa consommation peut avoir des connotations sociales différentes. Des épis grillés mangés en plus des plats habituels sont le signe d'une certaine aisance, comme le poisson et surtout la viande

17 - Le *sonbi* est une bouillie faite à partir de brisures. Elle peut être simplement salée ou mangée avec du lait caillé. Des variantes plus riches sont associées à des cérémonies. Le *fonde* est constitué de petites boulettes obtenues à partir de couscous et accompagnées de lait caillé, de miel — aujourd'hui de sucre — et de différents parfums. Cette bouillie, longue à préparer et très appréciée, est réservée aux fêtes.

18 - Muderu, 27/2/1982.

19 - Il s'agit de mils et de sorghos qu'on mange crus lorsque les grains sont laiteux, on les appelle alors *sampa*. Les tiges de certains sont sucrées. Actuellement, on en cultive des lignes dans les champs pour les enfants qui gardent les cultures. Jawara, 17/2/1983.

20 - (BOUTILLIER *et alii*, 1962 : 80, 87, 88 et 179 ; BONFIGLIOLI & DIALLO, 1988 : 37 ; MONTEIL, 1915 : 57 et 62).

grillés. C'est ainsi qu'un chant de mariage oppose une jeune fille vivant de produits de cueillette à la femme qu'elle est devenue grâce à son époux (et à sa famille), se nourrissant désormais de poisson, de viande et de maïs grillés ! (DIAGANA, 1990 : 125). En revanche, en temps de pénurie, le maïs, la viande ou le poisson qu'on mange grillés, faute de mil ou de sorgho, ont perdu leur caractère valorisant. D'un autre côté, même en période de suffisance, consommer du maïs uniquement sous forme d'épis grillés ou bouillis peut être un signe de pauvreté ou de condition modeste. Voyons pourquoi.

Au Mexique, on fait subir au maïs une préparation spéciale avant de le réduire en farine : on fait bouillir les grains une demi-heure avec de la chaux, puis on rince ce mélange, appelé *nixtamal*, enfin on l'écrase sur une meule de pierre. Ce procédé, qui prend plusieurs heures, ramollit les grains, rend le maïs plus digeste en éliminant le péricarpe et procure en outre un apport nutritif : lors de la cuisson, en effet, la chaux libère du calcium que le maïs absorbe. C'est très important pour des sociétés qui n'ont pas d'autre source de calcium dans leur alimentation (KATZ, 1990 : 548-552 ; MOTTE-FLORAC, 1989). Au Sahel d'une façon générale et en pays soninké en particulier, on pile le maïs comme les autres céréales, en l'humectant simplement dans le mortier. Cette plante jouant un rôle de céréale de complément dans un ensemble de produits alimentaires très diversifiés, l'absence de préparation spéciale n'a pas eu d'incidence négative sur le plan nutritionnel²¹. Mais comme il s'agit d'un maïs à grain dur²², cela en fait une céréale particulièrement longue à préparer, ce qui explique sans doute sa perception contradictoire.

D'un côté, on l'apprécie pour son goût et comme céréale précoce, de l'autre, les femmes le trouvent difficile à piler²³. Par ailleurs, consommer

21 - Dans certaines régions d'Europe, en France, en Espagne, en Italie et dans les Balkans, la consommation quasi exclusive de maïs a provoqué une grave maladie, la pellagre, due à l'absence de vitamine PP. Mais ce problème de carence est moins dû au maïs proprement dit qu'aux changements économiques des 18^e et 19^e siècles, les paysans devenant alors plus ou moins contraints de se nourrir de maïs afin de réserver le blé à la vente (MONTANARI, 1995 : 180-185).

22 - On peut distinguer le maïs à grain dur, souvent corné, de l'Afrique sèche du maïs à grain tendre de l'Afrique humide, ce dernier étant plus facile à piler.

23 - Ces dernières années on a d'ailleurs constaté, au Sahel, une augmentation de la consommation du maïs liée au développement des moulins, qui épargnent le long travail de mouture (SAUTIER & O'DEYÉ, 1989 : 40).

du maïs sous forme de plats relativement élaborés est perçu comme un signe de richesse. Cela suppose, d'une part, d'en produire une certaine quantité, ce qui n'est possible — comme on l'a vu plus haut — que pour les familles ayant accès, par privilège foncier, aux terres qui s'y prêtent. Ainsi ne m'a-t-on parlé de réserves de maïs, conservées dans des greniers comme le mil et le sorgho, que pour des familles dirigeantes ou de "notables" et pour des familles maraboutiques²⁴. Cela nécessite, d'autre part, un long travail de pilage, travail qui jusque dans les années 1960-1970 était généralement effectué par les *komo*. On désigne toujours par ce terme les descendants d'esclaves même si leur place dans la société a changé, depuis la lutte du pouvoir colonial contre l'esclavage au début du siècle, et avec l'évolution des rapports sociaux liée à l'émigration ces dernières années. C'est ainsi qu'une femme *kome*, aujourd'hui très âgée et qui, plus jeune, avait travaillé pour ses maîtres, m'a affirmé avec force : "le *suure* de maïs, c'est un repas de roi ou de grand marabout, ce n'est pas pour les pauvres !" ²⁵.

Céréale d'appoint, le maïs est donc associé à des représentations très différentes selon son mode de consommation. Toutefois, son image évoque en premier lieu son rôle de plante de soudure, en dehors de toute considération de hiérarchie sociale.

1.2 - Le maïs dans l'imaginaire et la culture soninké

1.2.1. Le "respect du mil"

Il existe des termes spécifiques pour les différentes céréales cultivées en pays soninké : *yille*, le sorgho ; *yilli mise*, le mil, mot à mot le "mil mince", ou *yilli yaxare*, mot à mot le "mil féminin" ou "femelle" ; *maaro*, le riz et *makka*, le maïs. Mais le terme *yille* peut désigner à la fois le sorgho et le mil et même, plus globalement, l'ensemble des céréales cultivées. Ce fonctionnement linguistique correspond bien à la prédominance de cette plante, jusqu'à ces dernières années, sur le plan agricole et alimentaire.

24 - Dans ce cas, le maïs est en outre destiné à la nourriture des *taalibe*, mais les épis sont alors simplement bouillis comme je l'ai déjà indiqué. Yaafera, 25/3 et 28/3/1983 ; Kuñani, 11/4/1983.

25 - Yaafera, 4/5/1983.

L'expression le "respect du mil"²⁶, *yillen daroye*, évoque en premier lieu un aspect de l'éducation des enfants : apprendre à bien se tenir autour du plat commun, à manger correctement de la main droite et à ne pas gaspiller la nourriture. Cet apprentissage constitue l'une des formes de socialisation de l'enfant, à côté d'autres éléments importants comme la connaissance de sa généalogie. Si bien que "respecter le mil" a fini par signifier symboliquement tout le processus éducatif qui vise à intégrer l'enfant dans la famille et dans la société. Ce n'est sans doute pas un hasard dans un milieu confronté, dans son histoire, à des pénuries récurrentes.

L'association du mil et de l'autorité, en l'occurrence celle du chef de famille, se retrouve dans l'expression suivante : on peut dire que "c'est le mil, ou encore le grenier, qui fait la loi dans la maison", *yillen ya / maran ya / na kan marana*. Des greniers remplis de mil sont le signe d'une bonne gestion des ressources de la famille. *A contrario*, lorsqu'il n'y a plus de mil et que les greniers sont vides, la cohésion de la famille étendue et l'autorité de son chef sont remis en cause, chaque ménage ou chaque individu étant obligé de subvenir à ses besoins par ses propres moyens (CHASTANET, 1992 : 139-140). Autre expression traduisant la suprématie du mil : *yille me nta*, "le mil n'a pas son pareil"²⁷.

Malgré la prépondérance du mil dans la culture soninké, le maïs n'en est pas absent. Si l'on n'en parle pas comme d'une manne divine, selon l'expression de R. Portères (1955 : 224), on l'évoque souvent en même temps que la période de soudure, et son image est liée, plus largement, à l'idée de jeunesse et de continuité de la vie²⁸.

1.2.2. Le maïs, plante de soudure et symbole de renouveau

Dans le souvenir que les gens ont des années passées et en particulier des années de famine, le maïs joue souvent un rôle décisif. Il est associé, dans les esprits, au commencement d'une période difficile ou bien au retour d'une certaine normalité, selon que sa culture a réussi ou non. J'en

26 - J'emploie ici ce terme pour parler du mil et du sorgho.

27 - Yaafera, 30/1/1983.

28 - Il faut noter, par ailleurs, une autre forme d'intégration du maïs dans la culture matérielle : les potières utilisent les épis, avec ou sans grains, comme moyen de décoration (*makka jogode* et *makka xotte*).

donnerai deux exemples. En 1926-1927, eut lieu une terrible famine, marquée par de nombreux décès. C'est la récolte de maïs en septembre 1927 qui, en permettant d'attendre les récoltes de mil et de sorgho, amorça la sortie de cette crise²⁹. Pendant l'hivernage de 1948, l'inondation détruisit les récoltes de maïs sur lesquelles comptait la population, les réserves de céréales étant épuisées. Face à cette situation, de nombreuses familles du Gajaaga émigrèrent dans la région voisine du Bundu. Certaines personnes évoquent maintenant cette famine d'après le nom d'un village où elles se sont réfugiées, "l'année de Jankemaxa"³⁰. Ce rôle du maïs dans l'agriculture et l'alimentation se retrouve dans certaines pratiques et représentations culturelles.

Il existe un jeu d'enfant qui met en évidence le cycle végétatif du maïs et ses deux modes de consommation, en épis frais ou en grain sec : après la floraison du maïs, les enfants plantent quinze morceaux de bois en bordure du champ ou dans la cour de la maison. Chaque jour, on en enlève un et, en principe, on peut manger le maïs en épis frais quand on a retiré le dernier. Il existe une variante : après les semis, on plante quatre-vingt-dix morceaux de bois. Puis on en enlève un chaque jour jusqu'à la récolte du maïs, en grain sec cette fois. En plus de son caractère éducatif, ce "jeu des bâtons" exprime l'impatience des enfants comme des adultes de manger le maïs, première récolte d'hivernage³¹.

Une autre pratique, observée dans les années 1970, associe le maïs à la jeunesse : lorsque les épis commencent à mûrir, les adolescents partent en groupe dans les champs et font griller sur place les épis mûrs, en les accompagnant des trois tours rituels de thé vert.

Le maïs peut être lié plus spécifiquement à la fécondité. Jusque dans les années 1950-1960, la circoncision donnait lieu à un ensemble de cérémonies collectives et concernait tous les garçons de 14-15 ans d'un même village. Au début du siècle Saint-Père a observé, parmi les différents rituels, que les futurs circoncis offraient du maïs aux membres du groupe d'âge qui l'avaient été juste avant eux. Ces derniers organisaient des danses en leur honneur les vendredis soirs, puis tous les

29 - Bakel, 31/1/1982.

30 - Yaafera, 7 et 8/2/1984.

31 - D. Fofana. Je remercie J.L. Marchand d'en avoir précisé certains aspects.

soirs de la semaine qui précédait la circoncision (SAINT-PÈRE, 1925 : 73). En plus de l'idée de succession des générations, intervient sans doute un symbole de virilité. La veille du mariage, en effet, on donne au marié des épis de maïs bouillis, sensés avoir des vertus stimulantes³².

Toujours dans le même registre, un chant de mariage met le maïs sur le même plan qu'une variété hâtive de mil, *sooge*, et qu'une plante de cueillette, le *jaaje*³³, jouant un rôle primordial en cas de disette ou de famine :

"Le *jaaje* est mûr,
 "le mil *sooge* est mûr,
 "Saage Nanma battra le *jaaje*,
 "Bakkari Hawa battra le *jaaje*,
 "le *jaaje* est mûr,
 "le maïs frais est mûr..."³⁴.

Ce chant, qu'on dit le soir du mariage dans la famille de la jeune fille, se compose de trois énoncés de base, évoquant ces différentes céréales. On y associe la généalogie de la mariée, paternelle puis maternelle, afin d'exprimer le consentement de sa famille. C'est aussi une façon de faire participer à la fête tous ses parents, y compris — symboliquement — ceux qui sont absents ou décédés. Dans ce chant, la jeune fille qui va se marier est comparée à des plantes qui peuvent jouer le rôle d'aliments de soudure. À ce titre, le maïs participe donc à la célébration de la continuité du cycle agricole et du renouvellement des générations³⁵.

Cette plante, bien intégrée sur le plan agricole, alimentaire et culturel en milieu soninké, semble y avoir fait sa place il y a bien longtemps. À quelle période a-t-elle été introduite et par quelle voie ? La recherche d'éléments de réponse à ces questions m'amènera à élargir ma région d'étude et à faire appel à différentes disciplines.

32 - Delafosse note qu'en milieu mandingue (sans précision géographique) on sert aux jeunes mariés un "mets de grains de maïs bouillis", durant la semaine qui suit la nuit de noce (1955 : 481).

33 - Il s'agit en fait d'un ensemble de graminées, du genre *Panicum* notamment.

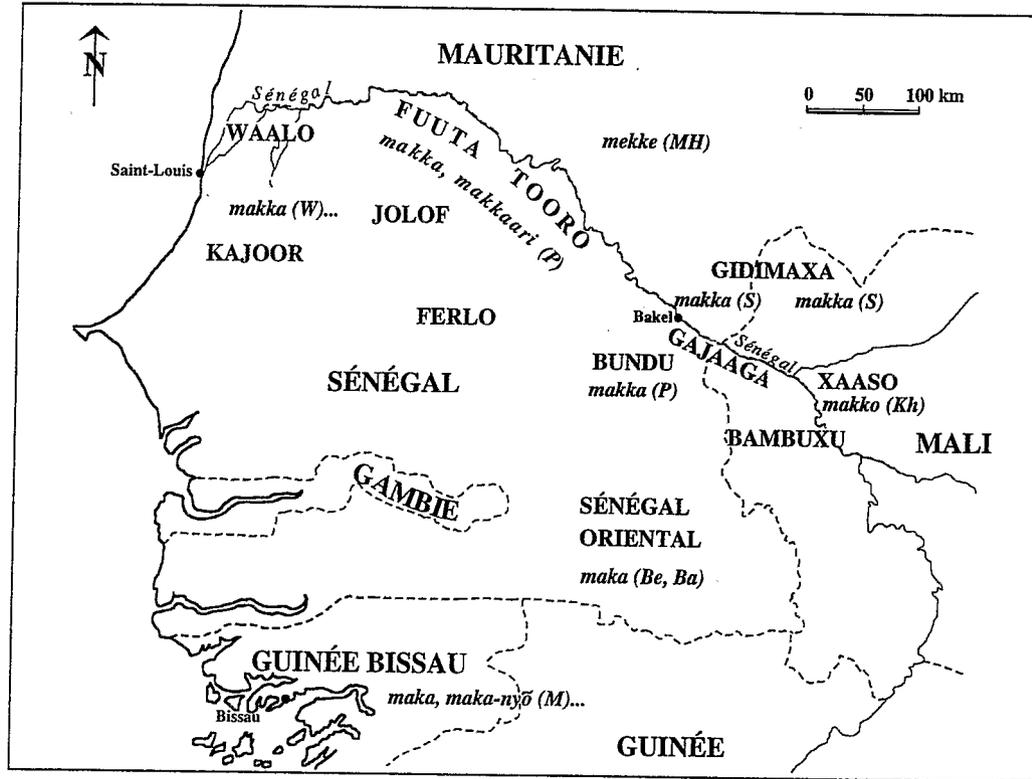
34 - Plusieurs versions de ce chant ont été recueillies au Gajaaga et au Gidimaxa en 1983 et 1984. Sur la cueillette en pays soninké, voir Chastanet (1991).

35 - Céréale de base au Mexique, le maïs apparaît dans différentes représentations comme un symbole de fécondité, masculine ou féminine (KATZ, 1990).

II - L'introduction du maïs dans la vallée du Sénégal

Selon le scénario proposé par l'agronome R. Portères dans les années 1950, un maïs à grain tendre originaire d'Amérique du Sud aurait été introduit par les Portugais en Afrique occidentale et centrale tandis qu'un maïs à grain dur, rapporté des Antilles par les Espagnols et introduit dans le bassin méditerranéen au cours du 16^e siècle, se serait diffusé en Afrique sahélienne à partir de l'Égypte, en remontant le cours du Nil vers l'est et en passant par le Maroc vers l'ouest. Il notait qu'on retrouvait ainsi, en Amérique latine et en Afrique, la même répartition d'un groupe variétal à grain dur dans les zones relativement sèches et d'un groupe variétal à grain tendre dans les zones plus humides (PORTÈRES, 1955). Il qualifiait cette répétition d'"accidentelle" ; toutefois des facteurs humains auraient pu se conjuguer aux hasards de l'histoire, la précocité de certains maïs des Antilles répondant bien aux besoins des sociétés de la savane et du Sahel... Cette hypothèse n'avait pas été remise en cause jusqu'à présent (voir notamment MIRACLE, 1966 : 87-100 et BAHUCHET, 1992 : 258-266). Blench *et alii* (1997) la reprennent tout en affirmant que le maïs introduit en Égypte s'est diffusé jusqu'à la côte d'Afrique occidentale dans la région du Nigeria. Sans la critiquer dans ses grandes lignes, F. Cloarec-Heiss et P. Nougayrol en contestent certains aspects pour le nord de l'Afrique centrale (voir *supra* chap. 5). En revanche, M.E. Madeira Santos et M.M. Ferraz Torrão montrent qu'un maïs des Antilles a été introduit par les Portugais dans le golfe de Guinée à partir de São Tomé, avant que ne soit introduit à son tour un maïs du Brésil (voir *supra* chap. 3).

Les observations actuelles des agronomes et des généticiens ne remettent pas en cause la répartition maïs à grain dur en Afrique sahélo-soudanienne et maïs à grain tendre en Afrique "forestière" ; les tentatives d'introduction d'hybrides ou de variétés améliorées la confirment. En effet, les populations africaines semblent très attachées à "leur maïs" et aux préparations culinaires qu'il permet, ce qui fait qu'elles accueillent plus ou moins bien les formes nouvelles qu'on leur propose selon qu'elles sont plus ou moins proches du maïs de leur région. Il faut noter, cependant, qu'en Afrique comme en Amérique, il existe toute une gradation entre ces deux complexes raciaux de maïs à grain dur et de



Désignations du maïs : Ba bassari MH maure hassaniya
 Be bedik P peul
 Kh khassonké S soninké
 M malinké W wolof

... Il existe d'autres termes dans la langue ou la région pour désigner le maïs.

Figure 2 : La diffusion du maïs au Sahel occidental et en Sénagambie : *makka*, la "céréale de La Mecque"

maïs à grain tendre, sans solution de continuité. Le maïs est en effet une plante allogame, dont le comportement favorise les échanges et les croisements³⁶. Des introductions multiples ont donc pu avoir lieu, dont les traces auraient été brouillées par des mélanges ultérieurs.

Dans son analyse sur la diffusion du maïs en Afrique sahélienne, Portères s'appuyait sur des données agronomiques mais aussi linguistiques. Deux termes arabes utilisés en Afrique noire témoignent, selon lui, de la pénétration du maïs en Afrique sahélienne par l'Afrique du Nord : le premier évoquant une origine géographique, *masar*, "l'Égypte", le second évoquant un lieu et surtout une "origine divine", *makka*, "La Mecque", le maïs étant perçu comme "un don de Dieu" (1955 : 223-225 ; 1959 : 84-85). Je laisserai de côté *masar* qui ne concerne pas le pays soninké mais est attesté plus à l'est³⁷. Au Sahel occidental et en Sénégal, en revanche, le maïs est généralement désigné par *makka* ou des termes dérivés (cf. fig. 2). On trouve ainsi :

- *makka* en soninké, comme on l'a déjà vu, terme qui désigne également "La Mecque" ;
- *mekke* en arabe hassaniya de Mauritanie (MONTEIL & SAUVAGE, 1949 : 77 ; TAINE-CHEIKH, 1990 : 93) ;
- *maka* en azer de Mauritanie, selon V. Monteil et Ch. Sauvage, "vieux idiome soninké, mêlé de berbère, dont ne subsiste plus que le minuscule îlot de Waden en Adrar" (1949 : 8 et 1953 : 26) ;
- *makka* ou *makkaari* en peul, au Bundu³⁸, au Futa Tooro et au Ferlo (BA, 1977 : 305 ; BONFIGLIOLI & DIALLO, 1988 : 37 ; MONTEIL & SAUVAGE, 1953 : 26) ;
- "mako" en khassonké (MONTEIL, 1915 : 57) ;
- *maka* chez les Bassari et les Bedik du Sénégal oriental, qui ont sans doute emprunté ce terme aux Peuls (FERRY, 1991, III : 973 et 1 120) ; on

36 - Je remercie J. Berthaud et J.L. Marchand pour les informations qu'ils m'ont communiquées.

37 - Portères signale "meisar" et "mekka" chez les Zenaga du sud de la Mauritanie, tribus maures d'origine berbère (1955 : 223). V. Monteil et Ch. Sauvage attestent *masar* en Mauritanie mais chez les Tekna du nord du pays ; ils notent en revanche *mekka* chez les Zenaga du Sud (1953 : 26). Je n'ai pas retrouvé *masar* dans les autres langues du Sahel occidental.

38 - Tulekeedi, 5/2/1982.

trouve aussi en bedik le terme *bejabeter*, qui signifie quant à lui "mil-arachide" ;

- *makka* en wolof, à côté du terme *mboq* (DELAFOSSÉ, 1955 : 484 ; FAL *et alii*, 1990 : 311) ; dans des travaux plus anciens, on trouve la forme "makandey" ou "makandé" (DARD, 1825 : 85 ; FAIDHERBE, 1887 : 126 ; SÉBIRE, 1899 : 278), mais la dérivation en *-nde* fait plutôt penser à un terme peul³⁹ ;

- *maka* ou *maka-nyō* en malinké (*nyō* désignant en premier lieu le sorgho ou le mil), à côté d'autres termes utilisés pour le maïs (DELAFOSSÉ, 1929 : 525 et 1955 : 484 et 583 ; MOTA & CARREIRA, 1966 : 75). On trouve ces appellations en Guinée Bissau (MOTA & CARREIRA, *ibid.*). Quant à Delafosse, il précise simplement que *maka-nyō* existe en "dialecte malinké commun", sans autre indication géographique.

Les attestations du terme *makka* ou de ses dérivés semblent donc centrées sur la Mauritanie, le pays soninké, la vallée du Sénégal, le Ferlo et le pays wolof, avec une extension vers le Sénégal oriental et la zone malinké, en Guinée-Bissau notamment⁴⁰. Portères voyait dans ce terme une trace de la diffusion du maïs au Sahel à partir de l'Afrique du Nord. Je voudrais réexaminer cette hypothèse à la lumière de certaines données linguistiques et historiques.

2.1 - L'hypothèse nord-africaine

Dans son étude sur "Les appellations des céréales en Afrique", Portères (1959) rend compte de l'extrême diversité des termes utilisés au Maghreb pour l'ensemble des céréales et pour le maïs en particulier. Cela renvoie à l'histoire de la région ainsi qu'à la grande variété dialectale qui existe en berbère. Cette situation a fait écrire à É. Laoust, à propos de l'introduction du maïs en Afrique du Nord, que la "linguistique compliqu[ait] plutôt la question qu'elle ne l'élucid[ait]" (1920 : 266) ! De plus les dictionnaires et lexiques actuellement disponibles sont très insuffisants, au regard de cette diversité. Portères note que "dans le Tafilelt marocain, les Berbères de l'Atlas appellent [le maïs] *maka* ou

39 - C. Pozdniakov, communication orale.

40 - En serer, Faidherbe a noté le terme "pircin" (1887 : 191). En bambara, on trouve *kaba* ou *maanyo* (BAILLEUL, 1981 : 278 ; DUMESTRE, 1987).

makande" (1955 : 224 ; voir aussi 1959 : 85) mais, bien qu'il indique généralement ses sources d'information, dans ce cas précis il ne le fait pas. J'ai essayé de les retrouver en consultant certains travaux cités dans sa bibliographie (1959 : 321-334) mais en vain.

Pour ma part, la seule attestation que j'ai trouvée de *makkī*, c'est-à-dire "le mecquois" en arabe, concerne le parler chleuh de la région d'Imeghrane, située dans la vallée de l'oued Dadès à une soixantaine de km au nord-est de Ouarzazate, dans le piémont sud du haut Atlas (cf. fig. 3). C'est par ce mot qu'on désigne le plus fréquemment le maïs dans cette région, tout en utilisant aussi le terme berbère *asengar*⁴¹. À travers mes lectures⁴² et mes échanges avec différents collègues spécialistes du Maghreb⁴³, j'ai rencontré une grande diversité de termes berbères ainsi que le terme *dra*, forme de l'arabe dialectal correspondant à l'arabe classique *durra*, qui désigne à l'origine le sorgho. Mais nulle autre trace du terme *makkī*...

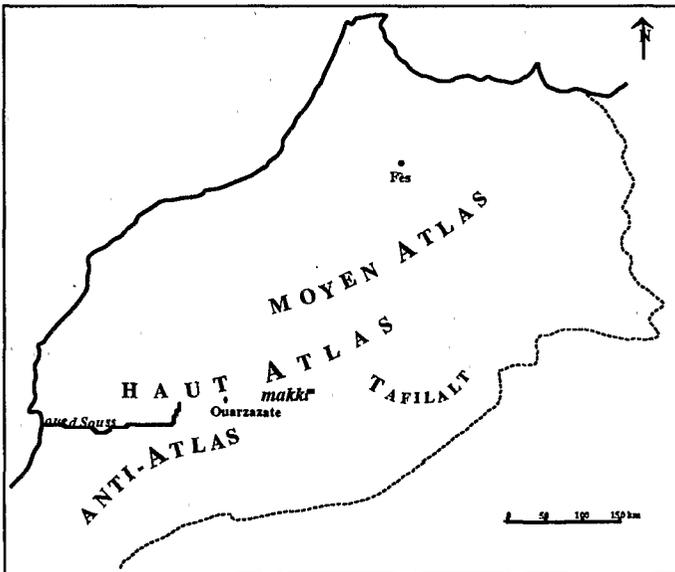


Figure 3 : La diffusion du maïs au Sahel occidental : l'étape marocaine ?

41 - M. Zaouit, historien originaire de cette région (communication orale).

42 - (CREUSAT, 1873 ; DOZY, 1967 ; LAOUST, 1920 ; ROSENBERGER, 1994).

43 - N. Al Alaoui, S. Chaker, L. Galland, N. Louali-Raynal.

Selon B. Rosenberger, le plus ancien témoignage de la présence du maïs au Maroc est celui de J.G. Jackson. Il séjourna seize ans dans le pays, de 1790 à 1806, pour y faire du commerce essentiellement. Il demeura sur la côte, à Agadir puis à Mogador, et effectua un voyage forcé dans l'Atlas jusqu'à la résidence du sultan, à "Marocco". Son livre s'appuie sur des observations personnelles et sur des informations recueillies sur place. Il parlait arabe, portait le costume local et semble s'être beaucoup intéressé à tout ce qu'il découvrait (JACKSON, 1810 : préface). Ses remarques sur l'agriculture sont précises, qu'il s'agisse des plantes cultivées, des différentes céréales notamment, ou des techniques de culture. Aussi son témoignage sur le maïs paraît-il fiable, même s'il est en partie indirect. Dans le nord du pays, il note qu'on le cultive "sur les terres bordant les cours d'eau" du "district de Fès" et de la "province des Benihassen" (*ibid.* : 13). Au sud-est, c'est également sur les rives des cours d'eau du "Tafilelt" et du "Draha" qu'on produit de l'"Indian corn" (*ibid.* : 20). Au sud, où il a séjourné, on en trouve sur les rives de l'oued Souss (*ibid.* : 19). Cette plante semble donc bien intégrée dans plusieurs régions du pays à la fin du 18^e siècle. Elle a pu y être introduite à partir de l'Empire ottoman et de l'Égypte puis, de là, traverser le Sahara. Toutefois ce scénario pose un problème d'ordre chronologique.

En effet, la présence du maïs est attestée dans la haute vallée du Sénégal dès les années 1720. En 1725, dans sa "Description du pays de Galam", autre appellation du Gajaaga par les Européens à l'époque, et du "royaume de Bambouc", Charpentier, qui était alors commandant du fort Saint-Joseph et avait fait plusieurs séjours dans la région auparavant, note à propos du Bambuxu qu'il est riche en "riz, mil⁴⁴, bled de Turquie", et à propos du Gajaaga qu'il "abonde en riz, mil, may, tabac, indigo [...], oignon et autres herbagers"⁴⁵. Claude Boucard, qui effectua en 1728 un voyage au Bambuxu, observe que ce pays produit "quantité de mil, de bled de Turquie, de riz, des pistaches⁴⁶ et des pois" (BOUCARD, 1974 : 261). Il note par ailleurs que "la nourriture ordinaire" est le

44 - Sans autre précision, ce terme peut désigner le mil et le sorgho.

45 - ANF, C6-9, Mémoire de Charpentier, 1er avril 1725 : page 2 *recto* et page 24 *recto*.

46 - Il s'agit d'arachides.

couscous et le "sanglet"⁴⁷, composés essentiellement de "gros et petit mil". Quant au "mahy ou bled de Turquie", les habitants en font également du couscous mais le plus souvent ils en mangent les épis grillés, lorsqu'ils sont encore frais, "pour s'épargner la peine de piler" (*ibid.* : 267-268). Cette observation n'est pas sans évoquer les témoignages actuels sur la consommation du maïs.

Un autre texte mentionne la culture de cette plante au Sénégal, au milieu du 18^e siècle cette fois. Il s'agit de celui de Pruneau de Pommeberge, qui a travaillé dans différents établissements de la Compagnie des Indes en Afrique occidentale de 1744 à 1765. Durant son séjour au Sénégal, il observe que la "principale récolte [du Kajoor et du Waalo] est celle du gros et petit millet et celle du maïs, ou bled de Turquie" ; il donne une description de la culture de ce dernier, soulignant l'association maïs - haricots toujours pratiquée à l'heure actuelle :

"Comme les haricots rouges viennent très bien chez eux, souvent ils en sèment [...] dans les intervalles de leur maïs [...]. Lorsqu'ils coupent les récoltes de ce grain, au bout de 60 ou 70 jours, les haricots se trouvent en fleurs, alors dégagés du maïs qui les étouffait ; cette nouvelle production mûrit à son tour, et un mois après, ils en font la récolte" (1789 : 31-32).

Évoquant plus loin l'alimentation de ces mêmes régions ainsi que du "royaume des Foulles" ou Fuuta Toorò, il décrit la préparation du couscous à partir de mil ou de sorgho. Concernant le maïs, il indique seulement une boisson, "espèce de bière faite avec du maïs bouilli et fermenté dans laquelle on ajoute un fruit qui l'adoucit" (1789 : 40). Avec l'islamisation de l'ensemble de la société, la préparation de cette boisson alcoolisée a aujourd'hui disparu.

D'autres sources, contemporaines de ces trois textes, ne parlent pas du tout du maïs. Dans ses lettres et rapports de 1724 et 1725, Levens, gouverneur du fort Saint-Joseph, mentionne rapidement le mil cultivé au Gajaaga et au Bambuxu mais son propos n'est pas de traiter d'agriculture, il se plaint plutôt de ses rapports difficiles avec la population et des problèmes de la région ("famine au Bambouc" en

47 - Ce terme, très fréquent dans les textes de l'époque, désigne le plat alors le plus répandu dans la région, avec le couscous. Il pourrait s'agir d'une bouillie ou d'une pâte (au sens de *polenta*).

juillet 1725 et pillages fréquents du haut Sénégal par le "Général maroquin")⁴⁸. En 1744, dans le récit de son voyage effectué au "Bambouc" et dans le haut Sénégal, Pierre David évoque seulement le riz et le mil produits dans la région (1974 : 132, 141, 146, 151, 166 et 167). Cependant les témoignages de Charpentier, Boucard et Pruneau de Pommegorge sur les différentes céréales cultivées et le maïs en particulier paraissent tout à fait crédibles⁴⁹. On peut donc en déduire que cette plante était bien présente dans la vallée du Sénégal dans la première moitié du 18^e siècle.

Deux hypothèses sont alors possibles : ou bien le maïs était cultivé au Maroc longtemps avant le séjour de Jackson à la fin du 18^e siècle et aurait été, à partir de là, introduit au Sahel, mais rien ne nous permet de l'affirmer ; ou bien il a emprunté une autre voie de diffusion.

2.3 - L'hypothèse portugaise

L'histoire de l'introduction du maïs dans la région des Rivières du Sud par les Portugais est encore mal connue. Sa diffusion plus au nord, en zone sahéenne, lui est peut-être liée.

Le maïs ne semble pas présent dans la vallée du Sénégal dans la seconde moitié du 17^e siècle. En effet deux administrateurs et explorateurs, attentifs à l'agriculture et à l'alimentation, n'y font alors aucune allusion : il s'agit de Chambonneau qui, de 1675 à 1677, séjourne à Saint-Louis, dans le Waalo et le Fuuta Tooro (RITCHIE, 1968 : 320, 321), puis explore le haut Sénégal en 1687 (FROIDEVAUX, 1898 : 312-316) et de La Courbe, qui effectue un voyage à Saint-Louis et dans le Waalo en 1685 (CULTRU, 1913 : 51, 52, 78, 86, 97, 118, 133).

Si le maïs ne paraît pas être cultivé à cette époque-là dans la région, il l'est en revanche plus au sud. Ainsi en 1686, après son séjour à Saint-

48 - ANF, C6-8, lettre du 15 décembre 1724 ; C6-9, lettre du 10 juillet 1725 ; C6-9, deux rapports à la Compagnie des Indes, 10 juillet 1725. Des années 1670 aux années 1730, le Maroc renforça sa pression sur la vallée du Sénégal, dans sa tentative de reprendre le contrôle du commerce transsaharien. Affrontements, razzias et interventions dans la politique locale laissèrent un mauvais souvenir des "Ormankoo66e noirs", comme on les appelait dans la région.

49 - Je laisse volontairement de côté la *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale* de J.B. Labat (1728, Paris, Imprimerie du Palais), qui repose sur une compilation pour cette région d'Afrique et ne constitue donc pas une source fiable.

Louis, La Courbe se rend-il en Gambie et dans les comptoirs portugais des Rivières du Sud, pour le compte de la "Compagnie Royale du Sénégal et Coste d'Afrique". Arrivé à "l'isle du Bisseau", il fait les observations suivantes :

"La terre en est fort bonne et grasse et produit de toutes sortes de mil, bled de Turquie, qui viennent aussy hauts que des arbres et d'une autre petite graine bonne à manger qu'on nomme fonde⁵⁰ dont on fait comme une bouillie fort épaisse meslée avec du beurre ou de la graisse. Ils mangent le bled de Turquie roti au feu et n'en font point de pain ; ils ne font point le couscou comme les autres negres, mais seulement de la basangue qui est, comme j'ay dit un petit gateau espais d'un doigt qu'ils font cuire sur une platine de terre⁵¹ ; ils ont aussy beaucoup de ris qu'ils accommodent assez bien soit avec du beurre soit avec des poules" (CULTRU, 1913 : 214).

La Courbe s'est intéressé à la vie quotidienne des régions qu'il découvrait et a fait notamment des descriptions précises des cultures et de l'alimentation. Son témoignage semble donc fiable quant à la présence du maïs à Bissau.

Comme le montrent dans cet ouvrage M.E. Madeira Santos et M.M. Ferraz Torrão, un maïs originaire des Antilles a pu être introduit dans l'archipel du Cap-vert dès le 16^e siècle, même si l'adoption de cette culture comme céréale de base est sans doute postérieure à 1640, période où se mirent en place des échanges réguliers avec le Brésil (voir *supra* chap. 3). En ce cas — c'est moi-même qui avance cette hypothèse — un maïs des Antilles puis un maïs du Brésil auraient pu être introduits successivement sur la côte africaine, même si l'un des termes par lesquels on désigne le maïs en Guinée Bissau au 19^e siècle, "milho do Brasil", ne retient que cette seconde introduction.

Des Rivières du Sud, le maïs aurait pu se diffuser vers l'intérieur de l'Afrique par l'intermédiaire des commerçants africains, malinké notamment, en relation avec les Portugais. Je n'ai pas les moyens,

50 - Le terme créole *fundu* désigne le fonio et viendrait du mandingue *fundé* (ROUGÉ, s.d.).

51 - Venant de Saint-Louis, c'est à Albreda, à l'embouchure de la Gambie, qu'il a mangé pour la première fois de la "basangue", ou "batangue". Il décrit alors ce plat comme "du pain fait de farine de mil, rond et plat comme un gateau bien mince, que l'on mange tout chaud" (CULTRU, 1913 : 197). C'est sans doute avec ce sens qu'il emploie le terme "pain" à Bissau. Le terme créole *batanga* désigne actuellement un "gâteau de riz" à Ziguinchor et à Bissau (ROUGÉ, s.d.).

toutefois, d'explorer plus avant cette possibilité. Un autre aspect à ne pas négliger, ce sont les contacts que les Français de Saint-Louis entretenaient avec les comptoirs de la région. Ainsi La Courbe écrit-il, en 1685, qu'il a essayé d'obtenir, par bateau, "quelques rafraîchissemens du Bisseau et de Cacheau, colonie portugaise" (CULTRU, 1913 : 69). Il y avait également des échanges entre les îles du Cap-Vert et les comptoirs français. Le maïs a peut-être emprunté cette voie en direction de la vallée du Sénégal...

Mais comment expliquer, dans ces conditions, le terme *makka* et ses dérivés ? Du fait de la rupture linguistique entre le terme portugais, "milho", et les langues africaines de la région, à l'exception du créole, la désignation de cette plante nouvelle aurait pu suivre une logique observable encore aujourd'hui. Ainsi en pays soninké, et c'est sans doute la même chose dans les régions voisines, on peut appeler une nouvelle variété de mil ou de sorgho du nom de celui qui l'a rapportée ou du nom du village que l'on considère comme son lieu d'origine. Or on trouve, au Sénégal, de nombreuses localités dénommées "Makka", ces toponymes étant liés à la présence de l'islam dans la région⁵².

Au tournant du 17^e et du 18^e siècle, il existait à proximité de Saint-Louis plusieurs "Makka" d'où le maïs aurait pu tirer son nom. Ainsi La Courbe nous parle de deux "Makka" proches de l'établissement français. Le premier, à quelques km au nord-est de Saint-Louis, est une escale du "petit Brac", un seigneur du Waalo, il est également à proximité de salines (CULTRU, 1913 : 129). L'autre est situé au sud-est du "panier foule", ou lac de Guiers, et près de l'unique escale, accessible en bateau, dont dispose alors le roi du Jolof (*ibid.* : 70). Plus au sud, l'une des capitales du Kajoor, fondée par le Damel Latsukabé qui régna de 1695 à 1720⁵³, porte le nom de "Macaye" sur les cartes anciennes⁵⁴ : il s'agit sans doute d'une déformation de "Makka" par les Européens, cette localité étant appelée aujourd'hui "Mékhé" sur les cartes du Sénégal. "Macaye" avait pour débouché maritime les comptoirs de "Condamel", l'actuel Mboro, et Rufisque. Ces différents "Makka", importants d'un point de

52 - J'ignore s'il existe des toponymes identiques dans la région des Rivières du Sud.

53 - (Ch. BECKER & V. MARTIN, *Atlas National du Sénégal*, 1977 : 54).

54 - Cartes de Brûe (1719), d'Anville (v. 1727), d'Anville (1727) et d'Anville (1751), BN, Département des cartes et plans. Je remercie J. Boulègue d'avoir attiré mon attention sur cette capitale du Kajoor.

vue économique ou politique, jouissaient de plus aux yeux des musulmans du prestige religieux de leur nom. Cela aurait pu frapper des voyageurs de passage, des commerçants islamisés en particulier. Il y aurait, en outre, une certaine cohérence entre ces toponymes et l'appellation du maïs dans la région.

Ces différents éléments ne constituent que les pièces d'un puzzle, qu'il est impossible pour le moment d'assembler, faute de sources permettant d'établir avec certitude un lien entre elles. Ne négligeons pas, enfin, l'hypothèse de plusieurs introductions du maïs au Sahel occidental, à partir de l'Afrique du Nord et des comptoirs portugais.

Conclusion

Le maïs a sans doute atteint la vallée du Sénégal à la fin du 17^e ou au début du 18^e siècle. Les commerçants soninké, entre autres, qui étaient engagés dans la traite transsaharienne et européenne, auraient pu jouer un rôle dans cette histoire. Mais on ne peut rien affirmer quant au(x) chemin(s) suivi(s) par cette plante. Il faudrait, pour cela, poursuivre des recherches linguistiques et historiques au Maroc et dans les sources portugaises, en tenant compte des apports éventuels de la génétique, même si la propension du maïs à se mélanger et à brouiller les traces de ses voyages ne facilite pas la tâche des historiens !

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES ET MANUSCRITS

• **Archives nationales de France (ANF)**

Série C6, Colonies, Sénégal, côte d'Afrique, Gorée

C6-8, Levens, gouverneur à Galam, lettre à J. Dubellay, directeur et commandant général de la Compagnie des Indes, 15 décembre 1724.

C6-9, Charpentier, commandant du fort Saint-Joseph en Galam, "Description du pays de Galam [...], du pays de Bondou [et du] royaume de Bambouc [...] à Messieurs de la Compagnie des Indes à Paris", 1er avril 1725.

C6-9, Levens, gouverneur à Galam, lettre à la Compagnie des Indes, 10 juillet 1725.

C6-9, "Compte que rend à la Compagnie des Indes le sieur Levens de ce qui s'est passé depuis son arrivée à Galam avec les Roys et Grands du pays", 10 juillet 1725.

C6-9, "Compte que rend le sieur Levens à la Compagnie des Indes de ses remarques dans la rivière de pheléme où il a fait deux voyages", 10 juillet 1725.

• **Archives nationales du Sénégal (ANS)**

Série 2G, Rapports périodiques (1895-1960)

2G22-26, Sénégal, rapports économiques mensuels, rapport de novembre 1922.

• **Bibliothèque du musée de l'Homme**

Colombani, F.M., 1912, "Le Guidimakha. Le pays, ses habitants, ses ressources", Sélibaby, manuscrit. [Les "renseignements économiques", notamment agricoles, n'ont pas été repris dans le texte publié par l'auteur dans le *Bulletin du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'AOF*, 1931, XIV, 3 : 365-432].

• **Bibliothèque nationale (BN), Département des cartes et plans**

Brüe, 1719, "Carte idéale d'une partie de la Concession de la Compagnie Royale du Sénégal depuis le Cap Blanc jusqu'au Bissaux", Ge D 10 631.

d'Anville, v. 1727, "Côte d'Afrique depuis la Barre du Sénégal jusqu'à la Rivière de Saint Domingue...", Ge DD, série 2 987, 8 141.

d'Anville, 1727, "Carte de la partie occidentale de l'Afrique comprise entre Arguin et Sierrelionne...", Ge D 10 632.

d'Anville, 1751, "Carte très particulière de la côte occidentale de l'Afrique depuis le Cap Blanc jusqu'au Cap de Verga...", Ge D 10 633 (1).

SOURCES PUBLIÉES ET BIBLIOGRAPHIE

ADAMS, A.

1985 - *La terre et les gens du fleuve*, Paris, L'Harmattan.

Atlas National du Sénégal

1977 - Paris, Institut géographique national.

BA, O.

1977 - *Le Fôlta Tôro au carrefour des cultures*, Paris, L'Harmattan.

BAHUCHET, S.

1992 - *Dans la forêt d'Afrique centrale, les pygmées Aka et Baka*. Paris, Peeters-SELAF.

BINGER, L.G.

1982 - *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi*, Paris, Hachette.

BLENCH, R. ; WILLIAMSON, K. & CONNELL, B.

1997 - "The diffusion of maize in Nigeria : a historical and linguistic investigation", *SUGIA*, 15 : 9-46.

BONFIGLIOLI, A.M. & DIALLO, Y.

1988 - "Kisal. Production et survie au Ferlo sénégalais", Dakar, OXFAM.

BOUCARD, C.

1974 - "Relation de Bambouc (1729)", édité par Ph.D. CURTIN & J. BOULÈGUE, *Bulletin de l'IFAN*, 36, B, n°2 : 246-275.

BOUTILLIER, J.L. ; CANTRELLE, P. ; LAURENT C. & NDOYE Th.

1962 - *La moyenne vallée du Sénégal*, Paris, PUF.

BRADLEY, P. ; RAYNAUT, C. & TORREALBA, J.

1977 - *Le Guidimaka mauritanien. Diagnostic et propositions d'actions*, Londres, War on Want.

CHASTANET, M.

1984 - "Cultures et outils agricoles en pays soninké (Gajaaga et Gidimaxa)", *Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines*, XX, 3-4 : 453-459.

1991 - "La cueillette de plantes alimentaires en pays soninké (Sénégal) depuis la fin du 19^e siècle. Histoire et devenir d'un savoir-faire", in DUPRÉ, G. (éd.), *Savoirs paysans et développement*, Paris, Karthala-ORSTOM : 252-287.

1992 - "Survival strategies of a Sahelian society : the case of the Soninke in Senegal from the middle of the 19th C. to nowadays", *Food and Foodways*, V, 2 : 127-149.

CLERGET, B.

1988 - "Programme d'amélioration du maïs pour les cultures irriguées dans la vallée du Sénégal", Montpellier, CIRAD-IRAT.

CRÉAC'H, P.

1993 (1ère éd. 1941) - *Se nourrir au Sahel. L'alimentation au Tchad (1937-1939)*, Paris, L'Harmattan.

CREUSAT, J.B. (le R.P.)

1873 - *Essai de dictionnaire français-kabyle (zouaoua)*, Alger, A. Jourdan.

CULTRU, P. (éd.)

1913 - *Premier voyage du sieur de La Courbe fait à la coste d'Afrique en 1685*, Paris, Champion-Larose.

DARD, M.J.

1825 - *Dictionnaire français-wolof et français-bambara, suivi du dictionnaire wolof-français*, Paris, Imprimerie royale.

DAVID, P.

1974 - *Journal d'un voyage fait en Bambouc en 1744*, publié par A. DELCOURT, Paris, Société française d'histoire d'Outre-Mer.

DELAFOSSÉ, M.

1929 (tome I) et 1955 (tome II) - *La langue mandingue et ses dialectes (malinké, bambara, dioula)*, Paris, Libr. P. Geuthner.

DIAGANA, O.M.

1990 - *Chants traditionnels du pays soninké*, Paris, L'Harmattan.

DIEMER, G. & HUIBERS, F.P.

1991 - "Gestion paysanne de l'irrigation dans la vallée du fleuve Sénégal : implications pour la conception des aménagements hydro-agricoles", Rapport de fin de projet, Saint-Louis et Wageningen, ADRAO/Université Agronomique Wageningen, Projet Gestion de l'eau.

DOZY, R.

1967 (3ème éd.) - *Supplément aux dictionnaires arabes*, Paris, Maisonneuve et Larose.

FAIDHERBE, L.

1887 - *Langues sénégalaises*, Paris, Leroux.

FAL, A. ; SANTOS, R. & DONEUX, J.L.

1990 - *Dictionnaire wolof-français, suivi d'un index français-wolof*, Paris, Karthala.

FERRY, M.P.

1991 - *Thesaurus tenda. Dictionnaire ethnolinguistique de langues sénégaloguinéennes (bassari, bedik, konyagui)*, Paris, Peeters, 3 tomes.

FROIDEVAUX, H.

1898 - "La découverte de la chute du Félou (1687)" [il s'agit de la "Relation du sieur Chambonneau, commis de la Compagnie de Sénégal, du voyage par luy fait en remontant le Niger, juillet 1688", ANF, Série C6, Colonies, Sénégal...], *Bulletin de Géographie historique et descriptive*, 1 : 300-321.

JACKSON, J.G.

1810 - *An account of the empire of Marocco and the district of Suse*, Philadelphia, F. Nichols.

JUHÉ-BEAULATON, D.

1990 - "La diffusion du maïs sur les côtes de l'Or et des Esclaves aux 17^e et 18^e siècles", *Revue Française d'Histoire d'Outre-mer*, LXXVII, 287 : 177-198.

KATZ, E.

1990 - "Des racines dans la terre de la pluie. Identité, écologie et alimentation dans le haut pays mixtèque", Thèse de Doctorat, Paris, Université de Paris X.

LAOUST, É.

1920 - *Mots et choses berbères. Notes de linguistique et d'ethnographie. Dialectes du Maroc*, Paris, Challamel.

MIRACLE, M.P.

1966 - *Maize in tropical Africa*, Madison, The University of Wisconsin Press.

MONTANARI, M.

1995 - *La faim et l'abondance. Histoire de l'alimentation en Europe*, Paris, Le Seuil.

MONTEIL, Ch.

1915 - *Les Khassonké. Monographie d'une peuplade du Soudan français*, Paris, Leroux.

MONTEIL, V. & SAUVAGE, Ch.

1949 (tome I) et 1953 (tome II) - *Contribution à l'étude de la flore du Sahara occidental*, Paris, Larose.

MOTA, A. da Teixeira

1966 - "Milho zaburro and milho maçaroca in Guinea and in the islands of Cabo Verde", *Africa*, XXXVI, 1 : 73-84.

MOTTE-FLORAC, É.

1989 - "Le maïs chez les P'urhépecha de la 'Sierra Tarasca' (Michoacan, Mexique)", *Cahiers du Lacito* : 101-146.

OLIVRY, C. & CHASTANET, M.

1989 - "Évolution de l'hydraulicité du fleuve Sénégal et des précipitations dans son cours inférieur depuis le milieu du 19^e siècle", in BRET, B. (éd.), *Les hommes face aux sécheresses. Nordeste brésilien, Sahel africain*, Paris, EST-IHEAL : 115-124.

POLLET, E. & WINTER, G.

1971 - *La société soninké (Dyahunu, Mali)*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie.

PORTÈRES, R.

1955 - "L'introduction du maïs en Afrique", *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée*, II, 5-6 : 221-231.

1959 - "Les appellations des céréales en Afrique", *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée*, VI, 1-2-3 : 68-105 et VI, 6-7 : 321-334.

PRUNEAU DE POMMEGORGE, A.E.

1789 - *Description de la Nigritie*, Amsterdam.

RAFFENEL, A.

1856 - *Nouveau voyage dans le pays des Nègres suivi d'Études sur la colonie du Sénégal*, Paris, Imprimerie et Librairie Centrales des Chemins de Fer.

"Rapport sur les perspectives de développement au Sénégal"

1960 - Dakar, CINAM-SERESA.

RITCHIE, C.I.A.

1968 - "Deux textes sur le Sénégal (1673-1677)" [il s'agit de deux textes de Chambonneau], *Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire*, série B, 30, 1 : 289-353.

ROUANET, G.

1984 - *Le maïs*, Paris, Maisonneuve et Larose.

ROUGÉ, J.L.

sans date - *Petit dictionnaire étymologique du kriol de Guinée-Bissau et de Casamance*, Bissau, Instituto Nacional de Estudos e Pesquisa.

ROSENBERGER, B.

1994 - "Diversité des manières de consommer les céréales dans le Maghreb précolonial", in MARIN M. & WAINES D. (éd.), *La alimentación en las culturas islámicas*, Madrid, Agence Espagnole de Coopération Internationale : 309-354.

SAINT-PÈRE, J.H.

1925 - *Les Sarakollé du Guidimakha*, Paris, Larose.

SAUTIER, D. & O'DEYÉ, M.

1989 - *Mil, maïs et sorgho. Techniques d'alimentation au Sahel*, Paris, OCDE, Altersial, CILSS-L'Harmattan.

SÉBIRE, A. (le R.P.)

1899 - *Les plantes utiles du Sénégal. Plantes indigènes-plantes exotiques*, Paris, Librairie J.B. Baillière.